

DÉLIBÉRATION n° **22-046** de la séance du **13/12/2022**

OBJET : Comité social territorial et formation spécialisée : désignation des représentants des collectivités territoriales et établissements publics

L'an deux mille vingt deux, le mardi treize décembre à dix heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique s'est réuni à Nantes au siège du Centre de gestion, sous la présidence de M. Philip SQUELARD, Président.

Nombre de membres en exercice de l'Assemblée : 34. Le quorum est de 17.

Nombre de présents : 13 Nombre de voix : 21

ÉTAIENT PRÉSENTS :

MM. Philip SQUELARD, Pascal PRAS, Jean-Michel BUF, Nicolas CRIAUD, Anthony BERTHELOT, André KLEIN, Jean-Pierre POSSOZ, Jacques PRAUD, Philippe JOUNY, Yvon LERAT, Emmanuel TERRIEN,

Mmes Marie-Irène BRIAND-BOUIN, Edith MARGUIN.

ÉTAIENT EXCUSÉS ET ONT DONNÉ POUVOIR :

- › Mme Agnès DUHEM-BOURGEAIS avait donné pouvoir à M. Pascal PRAS,
- › M. Jean-Michel BRARD avait donné pouvoir à M. André KLEIN,
- › M. Bernard MORILLEAU avait donné pouvoir à M. Philip SQUELARD,
- › M. Frédéric MILLET avait donné pouvoir à M. Philippe JOUNY,
- › M. Bernard LEBEAU avait donné pouvoir à M. Jean-Pierre POSSOZ,
- › Mme Christelle BRAUD avait donné pouvoir à M. Jean-Michel BUF,
- › M. Alain VEY avait donné pouvoir à M. Nicolas CRIAUD,
- › Mme Karine PAVIZA avait donné pouvoir à Mme Marie-Irène BRIAND-BOUIN.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

MM. Laurent TURQUOIS, Thierry AGASSE, Claude CAUDAL, Driss SAÏD, Christophe JOUIN, Rodolphe AMAILLAND, Laurent DEJOIE,

Mmes Pascale BRIAND, Anne-Marie CORDIER, Claire HUGUES, Aïcha BASSAL, Lydie MAHÉ, Barbara NOURRY.

Pour la Direction des finances publiques :

Mme Catherine CLANCIER-MICHELET, comptable assignataire, excusée.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Mme Nadège PLACÉ, suppléante de M. Pascal PRAS, sans voix délibérative.

Pour le Centre de gestion :

Mme Hélène GUILLET, directrice générale des services,

M. Yannick BONNET, directeur délégué Attractivité et proximité,

Mme Sonia BOUCETTA, directrice déléguée Qualité de vie et conditions de travail,

Mme Juliette BOYÉ, directrice déléguée Prospective et performance,

Mme Florence HERBERT, directrice déléguée Expertise et pilotage RH,

Mme Isabelle CONTREMOULIN, responsable Développement territorial et relations aux publics,

Mme Ghislaine LAUNAY, responsable Affaires générales.

À l'unanimité, M. Anthony BERTHELOT a été désigné secrétaire de séance.

COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL ET FORMATION SPECIALISÉE : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

EXPOSÉ

Il appartient au Président du Centre de gestion de désigner les représentants des collectivités et établissements employant moins de 50 agents affiliés au Centre de gestion appelés à siéger au sein du CST et de sa formation spécialisée.

Cette désignation intervient **après avis** des membres du conseil d'administration parmi les élus issus de ces collectivités et établissements qui comptent moins de 50 agents.

Afin de prendre en considération la création de cette nouvelle instance et de procéder, par arrêté du Président du Centre de gestion, à la désignation des représentants du collège employeur, il est proposé de reprendre la composition actuelle du Comité technique soit :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
<ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Philip SQUELARD Président du Centre de Gestion 	<ul style="list-style-type: none"> • Madame Nadège PLACÉ Maire de Vue
<ul style="list-style-type: none"> • Madame Karine PAVIZA Maire de Geneston 	<ul style="list-style-type: none"> • Madame Marie-Pierre BESSIN-GUERIN Maire de la Meilleraye de Bretagne
<ul style="list-style-type: none"> • Madame Marie-Irène BRIAND-BOUIN Maire de Jans 	<ul style="list-style-type: none"> • Madame Pascale BRIAND Maire des Moutiers en Retz
<ul style="list-style-type: none"> • Madame Edith MARGUIN Maire de Noyal-sur-Brutz 	<ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Frédéric MILLET Maire de Guenrouët
<ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Jean-Pierre POSSOZ Maire d'Abbaretz 	<ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Serge HÉGRON Maire du Bignon
<ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Jacques PRAUD Maire de la Roche Blanche 	<ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Jean-Pierre AUDELIN Maire de Saint-Père-en-Retz
<ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Claude CAUDAL Maire de Préfaïlles 	<ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Gwénaél CRAHÈS Maire de La Grigonnais

Cette composition sera également valable pour le collège des représentants des collectivités territoriales et établissements publics de la Formation Spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail créée au sein du CST placé auprès du Centre de gestion.

Il est précisé que les désignations prendront effet à l'occasion de l'installation du CST à la suite des élections professionnelles du 8 décembre 2022.

DÉLIBÉRÉ

Vu le décret n°2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux et notamment son article 6 ;

Les membres du Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique représentant les collectivités et établissements publics employant moins de 50 agents affiliés au Centre de gestion, après en avoir délibéré et à l'unanimité des 6 voix :

- **Donnent** un avis favorable à la proposition de désignation des représentants du collège employeur du comité social territorial et de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Philip SQUELARD